

Résultat intermédiaire provisoire

de l'offre publique d'acquisition

de

Werner Dubach, de Lucerne, à Hergiswil/NW, Suisse

pour toutes les actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1.00 chacune en mains du public de

Datacolor SA, Rotkreuz, Suisse

Le 3 juillet 2023 après la clôture de la bourse, Werner Dubach, de Lucerne, à Hergiswil/NW, Suisse (ci-après « **Werner Dubach** » ou « **l'Offrant** »), a soumis une offre publique d'acquisition volontaire (ci-après « **l'Offre** ») pour l'ensemble des actions nominatives de Datacolor en mains du public de Datacolor SA, Rotkreuz, Suisse (ci-après « **Datacolor** »), d'une valeur nominale de CHF 1.00 chacune (ci-après, individuellement, « **l'Action Datacolor** »). Le 27 juillet 2023, l'Offrant a publié le prospectus d'offre (ci-après « **le Prospectus** »), selon lequel l'Offrant propose CHF 760.00 en espèces, après déduction du montant brut d'éventuels effets de dilution relatifs aux Actions Datacolor survenant avant l'exécution de l'Offre (comme indiqué en détail dans le Prospectus) pour chaque Action Datacolor présentée à l'acceptation.

Les termes qui ne sont pas définis dans la présente communication ont le sens qui leur est attribué dans le Prospectus.

Résultat intermédiaire provisoire

Entre la publication de l'annonce préalable le 3 juillet 2023 et la fin de la période d'offre le 15 septembre 2023, à 16h00 HEEC, Werner Dubach a acquis 156 Actions Datacolor en dehors de l'Offre à un prix maximal de CHF 755.00 par Action Datacolor. Au moment de l'annonce préalable, l'Offrant détenait 140 712 Actions Datacolor. Datacolor détient 7 288 actions propres à l'échéance de la période d'offre, soit 4,34% du capital-actions de Datacolor. Datacolor (y compris les sociétés qu'elle contrôle directement ou indirectement) agit de concert avec l'Offrant par rapport à l'Offre. Par conséquent, l'Offrant et les personnes agissant de concert avec lui détiennent, compte tenu des Actions Datacolor présentées dans le cadre de l'offre, collectivement 165 401 Actions Datacolor à l'échéance de la période d'offre, soit 98.43% du capital-actions émis et des droits de vote de la société cible (ci-après « **le Taux de participation** »).

Jusqu'à l'échéance de la période d'offre le 15 septembre 2023 à 16h00 HEEC, 17 245 Actions Datacolor ont été présentées à l'Offrant pour acceptation dans le cadre de l'Offre. Cela correspond à 86.19% de l'ensemble des Actions Datacolor auxquelles l'Offre se rap-

porte (20 009 Actions Datacolor, voir le Prospectus, paragraphe B. 2. (« Objet de l'Offre »)) (ci-après « **le Taux de réussite** »).

La représentation suivante résume le résultat intermédiaire provisoire :

	Nombre Actions Datacolor	Taux de participation	Taux de réussite
Actions Datacolor détenues par l'Offrant et par les personnes agissant de concert avec lui à l'échéance de la période d'Offre	148 156	88.17%	
Actions Datacolor proposées à l'Offrant jusqu'à la fin de la période d'Offre	17 245	10.26%	86.19%
Résultat intermédiaire provisoire	165 401	98.43%	

Communication définitive du résultat intermédiaire

Le résultat intermédiaire communiqué ici est provisoire. La communication définitive du résultat intermédiaire aura lieu le 21 septembre 2023.

Délai supplémentaire et exécution

Conformément au paragraphe B. 4.3. (« Délai supplémentaire ») du Prospectus, le Délai supplémentaire de 10 jours de bourse pour l'acceptation ultérieure de l'Offre débute le 22 septembre 2023 et se termine le 5 octobre 2023 à 16h00 HEEC.

Sous réserve d'un report, l'exécution de l'Offre est prévue le 26 septembre 2023 pour les Actions Datacolor présentées à l'acceptation pendant la période d'Offre et le 16 octobre 2023 pour les Actions Datacolor présentées à l'acceptation pendant le Délai supplémentaire.

Conditions

L'Offre est soumise à la condition qu'aucun tribunal ni aucune autorité n'ait rendu de décision ou pris de mesure empêchant, interdisant ou qualifiant d'illégale l'exécution de l'Offre. Cette condition continue de s'appliquer sur toute la durée jusqu'à l'exécution.

Squeeze-out et décote

Comme indiqué dans le Prospectus, l'Offrant vise soit l'annulation des Actions Datacolor non présentées à l'acceptation, conformément à l'art. 137 LIMF, soit une fusion avec dédommagement au sens de l'art. 8, al. 2 en relation avec l'art. 18, al. 5 LFus, les action-

naires publics restants en Actions Datacolor obtenant alors une indemnisation en espèces. Dans ce dernier cas, les incidences fiscales en Suisse peuvent être nettement plus négatives, pour les personnes ayant leur domicile fiscal en Suisse et détenant leurs Actions Datacolor dans leur fortune privée ainsi que pour les investisseurs étrangers, que les incidences fiscales d'une acceptation de l'offre. L'Offrant a également l'intention que Datacolor demande dès que possible à SIX la décote des Actions Datacolor conformément aux règles de décote de SIX (voir paragraphe E. 2. (« Intentions de l'Offrant concernant Datacolor ») du Prospectus).

Restrictions à l'Offre / Offer Restrictions

En général

L'Offre décrite dans le Prospectus ne sera faite, ni directement ni indirectement, dans un pays ou une juridiction où elle serait illicite ou contreviendrait de toute autre manière aux lois ou réglementations en vigueur, ou qui exigerait, de la part de l'Offrant, une modification quelconque des dispositions ou des conditions de l'Offre, le dépôt d'une requête supplémentaire ou des démarches supplémentaires auprès d'autorités gouvernementales, régulatrices ou autres. Il n'est pas prévu d'étendre l'Offre à de tels pays ou juridictions. La documentation relative à l'Offre ne doit pas être distribuée ou envoyée dans de tels pays ou juridictions. Cette documentation ne doit pas non plus être utilisée pour solliciter l'acquisition ou la vente de titres de participation de Datacolor par des personnes ou entités domiciliées ou ayant leur siège dans de tels pays ou juridictions.

United States of America

The public tender offer described in the offer prospectus will not be made directly or indirectly in or by use of the mail of, or by any means or instrumentality of interstate or foreign commerce of, or any facilities of a national securities exchange of, the United States of America and may only be accepted outside the United States of America. This includes, but is not limited to, facsimile transmission, electronic mail, telex, telephone, the internet and other forms of electronic communication. This announcement, the offer prospectus and any other offering materials with respect to the public tender offer described in this announcement are not being, and must not be, directly or indirectly mailed or otherwise transmitted, distributed or forwarded (including, without limitation, by custodians, nominees or trustees) nor sent in or into the United States of America or to any persons located or resident in the United States of America and may not be used for the purpose of soliciting the sale or purchase of any securities of Datacolor from anyone in the United States of America. Werner Dubach is not soliciting the tender of securities of Datacolor by any holder of such securities located or resident in the United States of America. Securities of Datacolor will not be accepted from holders of such securities located or resident in the United States of America. Any purported acceptance of the offer that Werner Dubach or its agents believe has been made in or from the United States of America will be invalidated. Werner Dubach reserves the absolute right to reject any and all acceptances determined by him not to be in the proper form or the acceptance of which may be unlawful. "United States of America" means the United States of America, its territories and possessions (including Puerto Rico, the U.S. Virgin Islands, Guam, American Samoa,

Wake Island and the Northern Mariana Islands), any state of the United States of America and the District of Columbia.

United Kingdom

This communication is directed only at persons in the U.K. who (i) are permitted participants, as defined under "European Economic Area" below, (ii) have professional experience in matters relating to investments and who fall within the definition of "investment professionals" in Article 19(5) of the Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (the "Order"), (iii) are persons falling within article 49(2)(a) to (d) ("high net worth companies, unincorporated associations, etc.") of the Order or (iv) to whom it may otherwise lawfully be communicated (all such persons together being referred to as "relevant persons"). This communication must not be acted on or relied on by persons who are not relevant persons. Any investment or investment activity to which this communication relates is available only to relevant persons and will be engaged in only with relevant persons.

Australia, Canada, Japan

The public tender offer described in the offer prospectus is not addressed to shareholders of Datacolor whose place of residence, seat or habitual abode is in Australia, Canada or Japan, and such shareholders may not accept the offer.

Le Prospectus ainsi que l'ensemble des autres publications légales de l'Offrant en relation avec l'Offre sont disponibles sous <https://ir.datacolor.com/kaufangebot/>. Vous pouvez également demander le Prospectus gratuitement auprès de la Zürcher Kantonalbank, IHKT, Case postale, CH-8010 Zurich (e-mail : prospectus@zkb.ch, tél. +41 (0)44 292 20 66).

Datacolor SA	Numéro de valeur	ISIN	Symbole
Actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1.00 chacune	853 104	CH0008531045	DCN

Lieu et date : Zurich, le 18 septembre 2023

Gestionnaire de l'offre : Zürcher Kantonalbank